

Bulletin

Octobre

2018

Au fil de la Braches

Sommaire

- ❖ Infos pratiques
- ❖ Vie démocratique
- ❖ L'école et le périscolaire
- ❖ Les associations
- ❖ Ça s'est passé chez nous
- ❖ Entreprises du village
- ❖ A vos Agendas



Remerciements à
Mme Proyart
Christine pour
les photos



MAIRIE

Tél : 03 22 09 91 95

Fax : 09 82 11 18 36

Mail : mairie.braches@wanadoo.fr; web : www.braches.fr

Les horaires d'ouverture de la mairie sont :

Le mercredi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Le samedi de 9H à 12H

Attention la mairie a déménagé (entrée porte commune avec le logement communal) ; Entrer sans frapper aux horaires d'ouverture !

Infos pratiques

✓ Nouveau site internet de la commune

La fusion des com de com ayant provoqué le départ de l'informaticien de la CCALM, ceci a donc eu pour effet de nous obliger à trouver un autre moyen pour héberger le site internet de la commune car ce dernier l'était dans un serveur de la com de com qui va être mis à l'arrêt en fin d'année.

Nous nous sommes rapprochés naturellement de Somme Numérique car la Com de Com est adhérente et paie une cotisation en fonction du nombre d'habitants dans la nouvelle Communauté de Communes. Cette adhésion nous permet donc de bénéficier d'un support technique mais également d'un hébergement gratuit de notre site.

Ci-dessous une impression d'écran de la nouvelle page d'accueil dont la charte graphique est identique à la CCALN.



Nous vous invitons à le consulter www.braches.fr.

✓ Cartes d'identité et passeports

Les cartes d'identité et les passeports ne sont plus délivrés dans votre mairie. Dorénavant il faut vous rendre dans les mairies ou les administrations équipées des systèmes biométriques.

Vous devez également aller sur le site www.service-public.fr pour faire une pré-demande de carte d'identité.

✓ PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Les couples qui souhaitent se Pacser peuvent se faire enregistrer en mairie. En effet, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

✓ Demande de permis de conduire et de carte grise

Comment s'y prendre?

Pour commencer, il faut créer un compte sur le site de [l'Agence nationale des titres sécurisés \(ANTS\)](http://ANTS.fr). Comme pour le passeport ou la carte d'identité, vous pourrez ensuite numériser tous les documents nécessaires selon vos besoins (scanner, appareil photo, tablette ou smartpone).

Lorsque le centre d'expertise et de ressources de titres (CERT) aura traité votre demande, vous recevrez ensuite vos documents par voie postale «dans un délai de quinze jours» dans un premier temps, puis «sous une semaine» une fois que le système sera bien installé.

Comment faire sans internet?

Les automobilistes qui ne disposent pas d'ordinateurs pourront tout de même se rendre dans un des 285 points d'accès numérique mis en place. Des ordinateurs avec imprimantes et scanners ont également été installés dans les préfectures. Le ministère de l'intérieur précise que «des médiateurs sont placés sur ces points d'accueil.» Seules certaines procédures spécifiques relatives au permis de conduire (en cas d'annulation ou de suspension notamment, échange de permis étranger) nécessitent de se rendre physiquement en préfecture.

✓ Environnement

Les sacs jaunes et bleus sont disponibles gratuitement à la mairie. Vous avez perdu le calendrier de ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri, allez sur le site www.avrelucenoye.fr ou www.braches.fr dans la rubrique environnement, vous pourrez télécharger le calendrier mais également consulter les horaires de la déchetterie et beaucoup d'autres informations utiles.

✓ Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans (filles et garçons) doivent spontanément se faire recenser auprès de leur mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Les jeunes Français doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

- ✓ Les **nouveaux arrivants** du village doivent se présenter en mairie pour se faire connaître et nous leur remettrons le calendrier des ramassages des ordures ménagères et du tri sélectif.

ETAT CIVIL



Naissances:

Nous sommes heureux d'accueillir :

♂ Sasha Le Floch, né le 25/04/2018 à Amiens.

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et leur souhaitons tout le bonheur du monde.



Décès:

Mr Coignon Julien décédé le 22/01/18 à Amiens.

Le 22 janvier 2018 est décédé Julien figure de notre village. Julien était notre dernier porte drapeau, un ancien élu, une personne toujours prête à rendre service mais avant tout un ami. Julien laissera dans nos mémoires une personne extrêmement sympathique, avec l'esprit d'un jeune, un formidable danseur et l'image d'un couple fusionnel qu'il formait avec Louissette (remarié par notre Maire en 2012 à Braches pour leurs 50 ans de mariage). Nous adressons à Louissette et ses enfants toutes nos sincères condoléances.



VIE DEMOCRATIQUE

Derniers travaux réalisés

Dans le journal de janvier, nous vous parlions du projet de réhabilitation du logement communal et de l'agrandissement de la mairie. Les travaux du logement sont terminés, il est actuellement en location (depuis le mois d'avril). Le tarif du loyer a été défini à 400 €.



- Les travaux d'agrandissement de la mairie sont également achevés (il reste quelques finitions), le secrétariat a déménagé et l'accueil se trouve du côté de l'entrée du logement loué. La salle actuelle sera utilisée comme salle de réunion du conseil. Ces travaux ont permis également d'améliorer le

confort des agents car dorénavant des toilettes sont accessibles pour notre secrétaire et Gérard. Ils peuvent également s'ils le souhaitent manger sur place car une kitchenette a été installée.

- Nous avons acheté un abri pour protéger le pressoir et ainsi le mettre encore plus en valeur.
- Les travaux du clocher (suite à la tempête) vont encore prendre du retard car il a été difficile d'obtenir des devis et l'offre qui nous a été faite par l'entreprise Bodet ne convient pas en partie pour l'expert de notre assurance. En effet, il considère les coûts d'échafaudage trop importants.
- La borne incendie située à côté de l'église a été remplacée.
- Un composteur a été installé au cimetière.

Comme l'année dernière la FDE a accepté notre projet d'embellissement du transformateur situé place de l'église. Le projet choisi est celui proposé par l'entreprise K2B Graff sur un thème proposé par les élus et les bénévoles. Le samedi 8 septembre, Fanny et son assistant ont réalisé la peinture (2 jours de travail).

Ci-dessous l'évolution du travail et le résultat final. Nous rappelons que ce projet est entièrement financé par la FDE et ENEDIS. Il a été inauguré le 17 octobre en présence de la presse locale (le bonhomme picard), l'artiste (Fanny), des représentants de la FDE et Enedis et une partie des élus et des bénévoles.



Les travaux à venir

L'année à venir sera encore chargée d'incertitudes (suppression des enveloppes des députés, quid de la suppression des impôts locaux pour certains foyers, diminution constante des dotations...) ce qui risque toujours de freiner nos projets.

L'étude pour l'accessibilité des bâtiments communaux aux handicapés suit son cours. Au vu du coût de la mise en place d'un échafaudage pour la réparation du clocher, nous en profiterons certainement pour réparer l'ensemble du clocher.

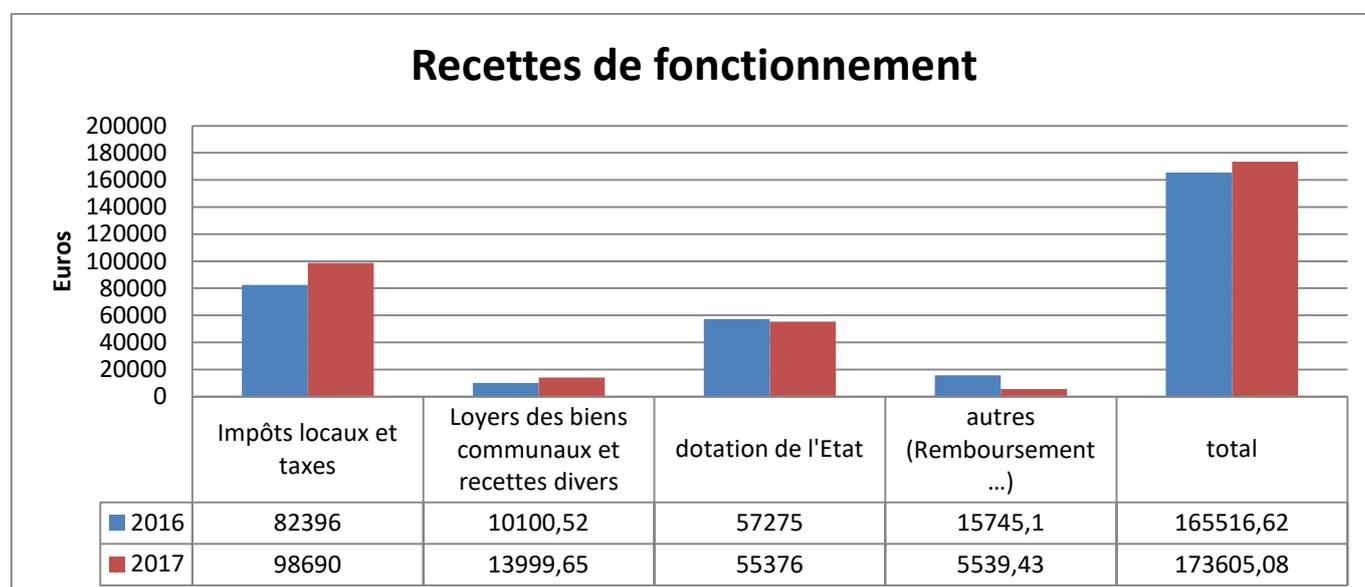
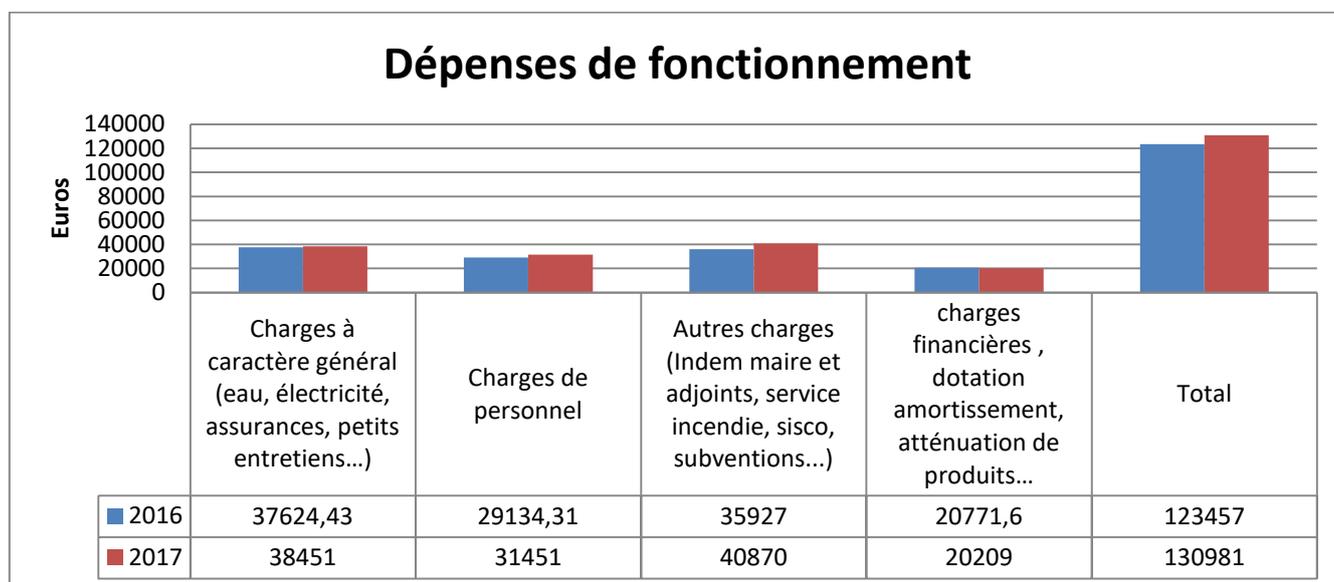
Il a également été évoqué la construction d'un garage à côté de la salle des fêtes pour ranger le tracteur, la remorque, divers outils et transférer l'atelier de Gérard Sommer. Ce projet deviendra urgent si les futurs propriétaires de la ferme, où est stocké notre matériel, refusent de continuer à nous louer un emplacement.

Des devis seront demandés pour la réalisation de travaux de voirie dans les rues du Marais (enrobé sur la route) et Parmentier (au niveau des trottoirs).

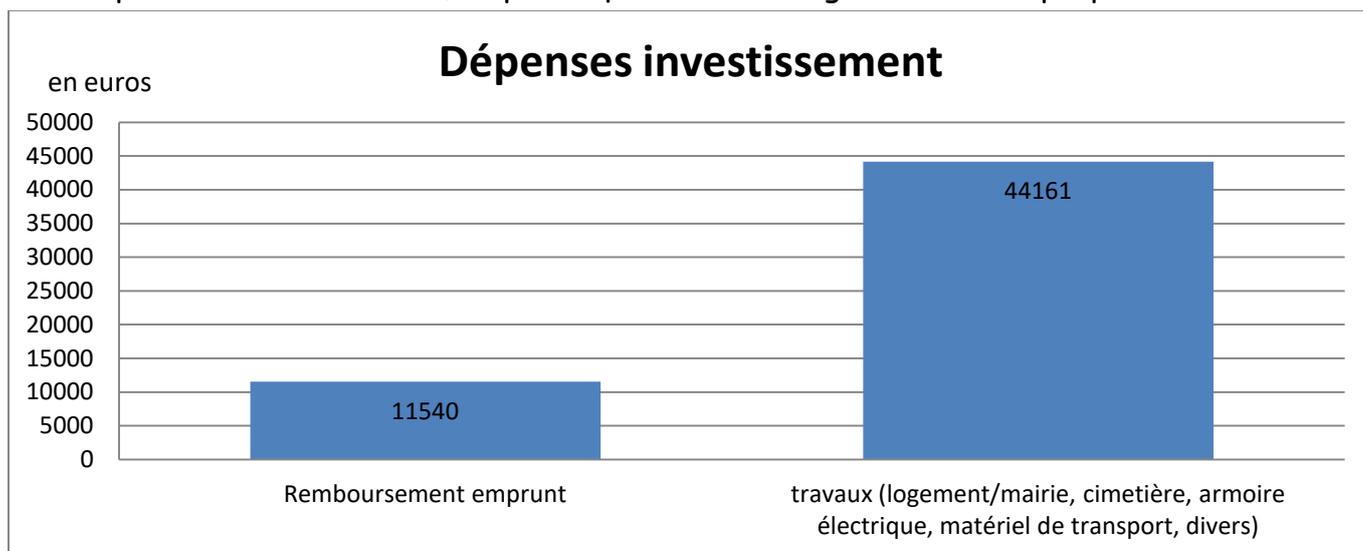
Des travaux de réfection seront réalisés dans l'ancien bureau de la mairie.

Budget de la commune

Le 30 mars dernier, vos élus ont voté le compte administratif de la commune. Il s'est établi comme suit :



Pour équilibrer les comptes un virement du fonctionnement vers les investissements a été effectué. Les recettes en investissement pour cette année sont principalement composées d'un emprunt de 44850 euros, et pour équilibrer le budget des fonds propres.



Vos élus ont également décidé de ne pas augmenter les taxes locales, elles restent respectivement comme suit :

- Taxe d'habitation 23.25%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 13.86%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41.62%
- CFE : 16.14%



Projet Eolien (Hargicourt, Malpart, Aubvillers, Braches)

Nous attendons toujours des nouvelles du tribunal administratif suite aux différents recours de particuliers. Le dossier avance lentement !

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites.



L'Ecole de Braches et le périscolaire

Le sisco de l'Avre travaille toujours pour le projet de création d'un RPC (Regroupement Pédagogique Concerté). Avec la fusion des trois communes Contoire, Pierrepont et Hargicourt, la construction du bâtiment serait géré par la nouvelle commune « Les trois rivières ». Ce changement aurait pour effet d'accélérer le processus et d'obtenir plus de subventions.

Le projet de l'école de Braches, pour cette année scolaire, sera dans la continuité de celui de l'année dernière à savoir « Ecole et cinéma » ; les films seront les suivants :

1. Le 26/11 : Tout en haut du monde
2. Le 14/01 : Le chien jaune de Mongolie

3. Le 30/04 : Bovines

Sera également organisé un rallye lecture avec les CP et les CE1.

Le spectacle de Noël pour les maternelles et CP se déroulera le 13/12 à Pierrepont ; le marché de Noël (pour toutes les classes) aura lieu le 20/12 (soir).



Les associations du village

Ces dernières semaines, de nombreuses maisons ont trouvé de nouveaux habitants, pour les personnes qui ne connaissent pas encore bien notre village et qui se demandent combien d'associations existent dans la commune, elles sont au nombre de 3 :

- ✓ Le coin des artistes ; présidente Mme Catherine Wasse
- ✓ L'ASAA (Association des Sauveteurs d'Aviateurs Alliés) président Mr Decelle Michel)
- ✓ Société de chasse de Braches ; Président Mr Boulanger David

Vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher des présidents de ces associations.

Vous avez des projets, des idées, venez en parler avec vos élus les jours d'ouverture de la mairie (de préférence le samedi en fin de matinée)

Toutes les associations du village ont accès à la salle des fêtes gratuitement et sans frais d'électricité.

Il suffit qu'elle ne soit pas louée et de la réserver à l'avance.



Ça s'est passé chez nous

Depuis le dernier journal en Janvier se sont déroulées nos habituelles manifestations.

Ci-dessous, ces dates en photos :

Le concours de pêche (le 03 juin 2018)

Cette année malgré une météo très favorable, nous avons eu un peu moins de participants (18 pêcheurs dont 11 personnes du village) mais le poisson était au rendez-vous, ce qui est important. Le vainqueur de cette année est Mr Brugge Eric (Habitant du village). Il a attrapé 87 poissons pour un poids total de 1166 grammes. Une coupe et un bon d'achat chez Leclerc Montdidier lui ont été offerts. Cette matinée a vu 521 prises pour un poids total de poissons de 7286 grammes. Cette journée en photo :



Comme d'habitude, tous les participants sont repartis avec un lot. Nous espérons vous voir plus nombreux l'année prochaine. Nous vous rappelons que la pêche dans cet étang est gratuite toute l'année pour les habitants du village. Il suffit d'aller demander une carte à la Mairie.

La Fête et réderie du village (le 08 juillet 2018)

Cette année, la recette de cette fête était assez proche de celle de l'année dernière dont la composition était la suivante :

- soleil radieux
- du jambon grillé, saucisses, merguez frites parfaitement cuits (les deux jambons ont été mangés, restaient quelques merguez). Il est toujours compliqué de trouver le bon dosage
- l'entreprise Toutain a installé son trampoline et une structure gonflable (bien que ce ne soit pas celle promise !)
- l'association ches jeux d'assiettes Albertin qui a mis en place et animé de nombreux jeux Picards dont celui du Javelot (ce dernier a permis à la personne la plus précise de repartir avec une bouteille de champagne)
- la société de chasse a mis en place dans l'abri bus un stand de tir à la carabine qui a permis aux grands comme aux plus petits de s'affronter
- Certains ont pu retenter leur chance au jeu plus insolite qui consiste à casser un œuf, placé sur une bille de bois à 6m de distance, avec une boule de pétanque
- Tester leur adresse avec un ballon de foot
- Pour les enfants, la pêche aux canards

Sans oublier, les rédeux installés depuis 7H00 du matin pour faire des affaires. La fréquentation nous semble stable que ce soit en nombre d'exposants et visiteurs. Nous les remercions vivement pour cette participation et nous leurs donnons rendez-vous l'année prochaine avec au moins la même recette.

On peut regretter que des personnes s'inscrivent (surtout des extérieurs) mais ne viennent finalement pas. La gratuité des emplacements en est certainement la cause.

Cette journée en quelques clichés :



Feu d'artifice et soirée dansante du 13 juillet

Cette année encore le feu d'artifice a été une bonne surprise. Mr Terry de la société Festi (notre fournisseur) assure son lancement. On déplore malgré tout un grain de blé dans la soirée. En effet, une moissonneuse batteuse s'est invitée dans le public durant le feu d'artifice ce qui a perturbé et gâché la soirée.



Pour la soirée dansante, comme d'habitude, une trentaine de personnes se sont fait les jambes sur le danse floor de Braches avec notre Dj fétiche en la personne d'Olivier Douchet aux commandes.



Coupe du monde de Football (le 15 juillet)

Tous les quatre ans se déroule la coupe du monde de football et cette année les passionnés de ce sport ont été servis car notre équipe nationale a fait un parcours magnifique. Elle s'est qualifiée pour la finale et nous ne pouvions pas faire autrement que de partager ce moment avec le plus grand nombre. Nous avons donc projeté cette finale dans la salle des fêtes où



s'est retrouvée une quarantaine de personnes avec drapeau national, peinture, vêtements.

Pour fêter la victoire (4-2) et remercier les personnes qui se sont déplacées, le conseil municipal a offert un verre. Pour certains, la fête s'est prolongée sur Amiens.

Concours des maisons et village fleuris

Pour cette année, nous avons fait appel à deux personnes de la Neuville Sire Bernard, pour juger le fleurissement des maisons et nous donner celle qui à leurs yeux semble la plus belle. Ils ont voté pour celle de Mr et Mme Wasse Catherine et François. Nous avons donc choisi cette maison pour le concours départemental dans la catégorie « Maison+terrain » et celle de Mme Legrand Fabienne dans la catégorie « Façade ». Comme l'année dernière, plusieurs maisons bénéficieront d'un bon d'achat. Les maisons primées, en plus des deux citées ci-dessus, sont :

Rue du Marais Mr et Mme Febwin Gilles Mme Coignon Louise Mr et Mme Vandevoorde Patrice Mme Machy Isabelle Mme Raoul Dorinda Mr et Mme Douchet Olivier	Rue de la Gare Mme Vandevoorde Jacqueline Rue de l'avenir Mr et Mme Boulanger Robert Rue de L'église Mr Mme Jonquais Denis Noel Rue de la Neuville Mr Legrand Michel	Rue d'enfer Mr et Mme Douchet William Mr et Mme Vitte Bruno Rue Parmentier Mr et Mme Proyart Jacky Rue d'Hargicourt Mr et Mme Populaire Stéphane
--	---	--



Nous tenons également à renouveler tous nos remerciements aux bénévoles (Gilles et Marcelle Febwin, Joëlle Douchet, Olivier Douchet et Jean Claude Ducrocq) pour vos travaux de création de massifs, d'entretien (désherbage, tailles), de construction (maison des insectes, abri du pressoir) et bien d'autres choses. Nos remerciements vont également à Michel Legrand qui donne un coup de main pour les travaux compliqués d'élagage, ainsi qu'à François Wasse pour

l'entretien d'une partie du chemin de randonnées. Merci à vous tous !!!

Votre travail est salué par de nombreuses personnes du et en dehors du village.

Tous leurs efforts vont finir par payer puisque le jury départemental a classé notre village avec un fleurissement remarquable, lui attribue le prix du bénévolat et propose de le



présenté en 2019 au jury régional pour l'attribution de la première fleur.

Concours de pétanque (le 08 septembre)



Cette année, 20 équipes se sont inscrites (ce nombre est suffisant car les 10 matchs logent tout juste sur notre terrain de boule). Cette année c'est la famille Augez de Thennes qui a fait le plein puisque Père et fils finissent premier (ils partent chacun avec un bon d'achat de 30 euros chez Leclerc Montdidier et une coupe) et le deuxième enfant finit 2^{ème} avec Vandevoorde Christopher (quant à eux un bon d'achat de 20 euros). Tous les participants sont repartis avec un lot, la première équipe féminine et les plus jeunes remportent une coupe en plus. Nous les avons invités à revenir en septembre de l'année prochaine.



A vos agendas

Les dates n'ont pas encore été définies mais vous devriez retrouver les mêmes manifestations que l'année dernière :

- ✓ Le repas du village prévu le 17 novembre est annulé !
- ✓ Le 15 décembre l'arbre de Noël



Les entreprises du village

- ✓ Ets JB Bat (entreprise du bâtiment ; isolation, cloisons...) ; 2 rue de l'église ;
Tél : 0322097082
- ✓ Ets Wasse William (tous travaux du bâtiment) ; Rte d'Hargicourt ;
Tél : 0665159446
- ✓ Ets Marteleau
- ✓ Lydie à votre service (Ménage, Entretien du linge, courses, entretien extérieur, soins animaux) ; Rte d'Hargicourt
Tél : 0687306621